



**52 rue Gallieni 92240 Malakoff**  
**tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60**  
**e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr**

**CONGRES ANNUEL de L'USP**  
**24, 25 et 26 mars 2017 à Poitiers**

**Motion**

**GOUVERNANCE A L'HOPITAL ET ATTRACTIVITE**

**LA GOUVERNANCE DOIT RESTER AU SERVICE DE TOUS :**

Alors que la place du directeur de l'hôpital est de plus en plus prépondérante avec une préoccupation essentiellement budgétaire de l'administration hospitalière, il est important de renforcer les contre-pouvoirs en redynamisant les instances :

- Avis délibératif de l'ensemble des instances systématiquement requis : CTE, CHSCT, Conseil de Surveillance, directoire, Commission de soins (CSIRMT) et CME. Pour cette dernière, exiger son avis et non par celle du président.
- Dans l'organisation actuelle des pôles, évaluer la démocratie avec l'autonomie dans l'élaboration des projets et en psychiatrie le respect de la politique de secteur.
- Donner de vraies responsabilités aux représentants des usagers.
- Mettre en place et renforcer les commissions paritaires régionales créées pour la concertation sur l'organisation des soins et instance de médiation dans les conflits.

C'est par respect de la personne et de son métier plutôt que par les traitements des risques psycho-sociaux et des fiches d'évènements indésirables que la souffrance au travail pourra être prévenue.

Nous rappelons le caractère fondamental de la continuité des soins et du temps qui leur est consacré en particulier en psychiatrie.

Ces éléments nous paraissent indispensables pour renforcer l'attractivité de la fonction soignante (y venir, y rester) y compris lors des promotions.